



Revue
jésuites

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

54 N° 4 1927

La résurrection des corps devant la raison (1)

Eugène SCHILTZ

p. 273 - 285

<https://www.nrt.be/it/articoli/la-resurrection-des-corps-devant-la-raison-1-3261>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La résurrection des corps devant la raison

En marge de l'histoire des dogmes (1).

Dans les questions controversées, interroger l'histoire de la pensée humaine est une voie tout indiquée. L'étude historique n'est pas seulement apte à exciter la curiosité philosophique, mais elle est d'un grand secours pour la découverte de la vérité elle-même, et une sauvegarde contre l'erreur (2). Un penseur éminent a dit d'Aristote que « ce grand réaliste n'avancait rien a priori, et étudiait toujours l'évolution historique des problèmes avant de proposer ses solutions, qui apparaissent dès lors comme le terme normal d'un processus de découverte (3) ».

La résurrection des corps considérée au point de vue rationnel divise tant philosophes que théologiens; on avance de part et d'autre les raisons les plus imprévues, et parfois les moins fondées. Il suffit d'un examen succinct des traités modernes de philosophie et de théologie pour se convaincre de ce malaise. L'histoire peut éventuellement nous révéler les causes d'erreur ou de méprise, les influences extérieures pressant le penseur, lui suggérant des modes d'argumentation divers selon les circonstances, le faisant conclure à la vérité ou à l'erreur selon que ses propres principes sont eux-mêmes bien ou mal assis. Marcion, par exemple, niait la résurrection

(1) En ce moment où les Actes du Saint-Siège fixent l'attention catholique sur la Chine et la formation de son clergé indigène, la *Nouvelle Revue Théologique* est particulièrement heureuse d'accueillir l'article suivant, que lui envoie le P. Schilz, C. I. C. M., professeur de théologie au Séminaire de Ta-Tung-fu en Mongolie. — (2) F. KLIMKE, *Institutiones historiae philosophiae*, Romae 1923. Vol. I, p. 7. — (3) J. MARITAIN, *Éléments de philosophie. I. Introduction générale à la philosophie* 7^e éd. Paris, 1922, p. 2.

de la chair, parce qu'il considérait celle-ci comme essentiellement mauvaise (1). Principe faux, sans doute; mais la conclusion découlait logiquement de son système.

Dans notre exposé nous ne suivrons pas un ordre chronologique strict. Il semble, en effet, préférable, afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble, de distinguer la philosophie païenne de la philosophie chrétienne, et de réserver une place à part aux hérésies. Nous ne pousserons cependant pas notre enquête au delà de la fin de l'âge patristique, et donnerons en terminant un exposé sommaire de la solution proposée par saint Thomas.

§ 1. LA PHILOSOPHIE PAÏENNE.

Pythagore (580-500) et son école admettaient la métempsycose (2). Or, la métempsycose, malgré tout ce qu'elle a d'in vraisemblable, est cependant une sorte de résurrection

(1) Cfr. IRENAEUS, *Adv. Haereses* I, 27, 3. — Josephé nous rapporte que les Esséniens la niaient pour une autre raison : « Postquam vero carnis vinculis solutae fuerint, quasi de longa servitute liberatas... » *De Bello Jud.* II, 8, 11. — (2) « Auf ihn (Pythagoras) selbst lässt sich mit Sicherheit nur die Lehre von der Seelenwanderung und die Aufstellung gewisser religiöser und sittlicher Vorschriften zurückführen... » UEBERWEG, *Grundriss der Geschichte der Philosophie des Altertums*, 11^e éd. Berlin, 1920, p. 74. Ovide, au liv. xv des Métamorphoses, fait parler Pythagore de la façon suivante :

Ipse ego (nam memini) Troiani tempore belli
Panthoides Euphorbus eram, cui pectore quondam
Haesit in adverso gravis hasta minoris Atridae.
Cognovi clypeum, laevae gestamina nostrae,
Nuper Abanteis templo Iunonis in Argis.

S'il se reconnaissait avoir été Euphorbus, fils de Panthous, il avait déjà cependant été successivement Homère et paon, et devait encore renaître dans le corps du poète Ennius ! On peut remarquer l'insinuation suivante, qui suggère une raison spécificatrice de la métempsycose :

Et quoslibet occupat artus
Spiritus; eque feris humana in corpora transit.

répétée. Saint Grégoire de Nysse y trouve même un fondement apologétique pour la foi. Dans son Dialogue *De anima et Resurrectione* il écrit : « *Nam quod dicunt (qui a nostra philosophia alieni sunt) animam postquam a corpore disjuncta fuerit, rursus penetrare, et insinuare se in aliqua corpora, non admodum discrepat ab ea quam speramus resurrectione... ergo veri quidem non absimile esse quod anima rursus in corpore existat, externae philosophiae testimonio comprobatum esto* (1) ». Les raisons de l'assertion pythagoricienne ne nous sont pas parvenues. On peut se demander cependant comment un philosophe ait pu se perdre dans des fables de la métempsycose, que nous trouverons embarrasser même un penseur autrement doué que lui (2). Après avoir établi l'immortalité de l'âme avec une facilité relative, et pressé peut-être par quelque raison de nécessité naturelle en faveur de l'union de l'âme et du corps, le philosophe de Samos s'est trouvé incapable d'adapter à cette âme immortelle un corps immortel. Par suite, il ne restait qu'une double solution : ou bien morts et résurrections successives avec le même corps, ou bien la métempsycose proprement dite. C'est à quoi Pythagore et son école s'arrêtèrent.

Pline l'Ancien nous rapporte dans son « *Historia Naturalis* » que Démocrite (460-370) admettait lui aussi la résurrection, sous forme de retour dans ce monde : « *Similis et de asservandis hominum corporibus, ac reviviscendi promissaa Democrito vanitas, qui non revixit ipse!* » (3). Cette dernière boutade est révélatrice. D'ailleurs l'historien, continuant avec humeur, ajoute : « *Quae ista dementia est, iterari vitam morte?*... ». Précurseur inconscient du positivisme, Pline semble accepter uniquement ce qui lui

(1) S. GREG. NYS. *P. G.*, XLVI, col. 110. — (2) PLATON, *cf. infra*.

— (3) VALPY, *Plinii Secundi Naturalis Historia*. Londini, 1828. t. III, p. 1415.

tombe sous les sens ; mais rien cependant ne postule que cette résurrection de Démocrite se réalise à bref délai. Malheureusement pour nous, l'historien ne rapporte pas les motifs qui déterminèrent Démocrite pour cette réincarnation.

Platon (427-347) enseigne la métempsycose. Elle se distingue par un retour au corps humain, différent peut-être du corps initial, après une migration plus ou moins longue.

« *Hic et in bestiae vitam humanus animus transit et ex bestia rursus in homine, si modo animus quandoque prius fuerit hominis : nam qui numquam veritatem inspexerit, in hanc figuram venire non poterit* » (2). Il n'y a guère à douter de la connexion intime entre cette assertion et le système général de la préexistence des âmes imaginée par Platon (3). Il faut cependant remarquer la raison assignée pour le retour éventuel à un corps humain : *qui numquam veritatem inspexerit, in hanc figuram venire non poterit...* Si solution il y a, elle est évidemment à chercher dans la nature humaine elle-même. L'opération humaine par excellence : la connaissance de la vérité, manifestant la nature de l'homme, l'illustre disciple de Socrate aurait touché le nœud du problème. On le saisira plus clairement encore chez Plotin.

Saint Augustin, qui connaissait bien la philosophie platonicienne, note que Plotin (204-270) et après lui Porphyre (232-304) ont suivi cette sentence du maître. Plotin prétendait que les affections de l'âme jouent un rôle capital sur le mode de la résurrection. « *Quicumque igitur proprietatem servaverunt humanam, écrit-il, homines iterum*

(1) PHAEDR. XIX, dans collect. Firmin-Didot (Hirchigius) Paris, 1816, p. 714. — (2) Il y aurait une comparaison intéressante à établir avec la transmigration des âmes telle qu'elle est conçue aux Indes, cfr. J. DAHLMANN, S. I. *Der Idealismus der Indischen Religions philosophie*. Freiburg i. Br. 1901, p. 115 suiv.

renascuntur » (1). Aimait-on, par exemple, de siffler, on courait risque de revivre dans le corps de quelque oiseau; la résurrection dans un corps humain était strictement réservée aux gens de culture intellectuelle!... Plotin exagère sans contredit l'influence de la tendance de l'âme pour le corps, surtout en ce qu'elle a de spécifiquement déterminant par rapport au mode de ressusciter; mais lui aussi prend pour motif effectif, au moins lointain, la nature humaine.

La métempsycose ne plaisait guère à Porphyre : « *Porphyrio iure displicuit* » écrit saint Augustin, et cela surtout à cause de ce retour de l'âme dans des corps étrangers : « *In hominum sane, non sua quae dimiserant, sed alia nova corpora redire humanas animas arbitratus est (Plato)* » (2). Porphyre finit par renoncer à toute idée de résurrection, en particulier pour les philosophes : « *De quo platonico dogmate... diximus christiano tempore erubuisse Porphyrium, et non solum ab humanis animis removere corpora bestiarum, verum etiam sapientium animas ita voluisse de corporis nexibus liberari, ut corpus omne fugientes beatæ apud Patrem sine fine teneantur* » (3). D'où son adage atrabilaire : « *ut beata sit anima, omne corpus fugiendum est...* ». Porphyre, à l'encontre de Pythagore, dans l'impossibilité de trouver pour une âme immortelle un corps incorruptible, plutôt que d'aboutir à une vie misérable, répétée sans fin, a réservé exclusivement la béatitude à l'âme, à qui elle est essentielle, mais sans aucune participation consécutive du corps.

Théopompe, historien grec du IV^e siècle avant Jésus-Christ,

(1) PLOTIN, *Ennéade* III, liv. IV, c. 2, dans collect. Firmin-Didot, Paris 1855, p. 139. — (2) *De Civit. Dei*. LX, c. 30. P. L. XLI, col. 310. cfr. *ibid.* LXII, c. 19. col. 392 : « *Ita quippe animas mortalium, nec in suis corporibus semper esse posse existimat, sed mortis necessitate dissolvi; nec sine corporibus durare perpetuo, sed alternantibus vicibus indesinenter vivos ex mortuis, et ex vivis mortuos fieri putat* ». — (3) *Ibid.* I. XII, c. 20. col. 369.

nous apprend que les mages chaldéens croyaient à la résurrection : « *qui et revicturos homines ex magorum sententia dicit (Theopompus), immortalesque futuros, et universa illorum precationibus constituta* » (1). Nous ne savons pas par ailleurs sur quelles raisons s'appuyait cette croyance, assez pure semble-t-il, ni surtout si elle n'était pas exclusivement de caractère religieux.

Remarquables sont à plus d'un point de vue les pensées de Sénèque (3-65) sur notre sujet. Il écrit : « Tout finit mais rien ne périt. La mort que nous craignons et redoutons si fort, fait cesser la vie pour un temps, mais elle ne l'ôte pas ; un jour viendra qui nous remettra dans un monde où bien des gens ne voudraient pas rentrer, s'ils se souvenaient d'y être venus. Mais j'enseignerai par après que tout ce qui semble périr est changé. Celui qui doit revenir peut quitter l'âme en paix. Observez l'évolution des choses revenant à elles-mêmes ; vous verrez que rien ne s'éteint dans ce monde, mais tantôt descend tantôt surgit. L'été s'en va, mais l'année suivante le ramène... (2) ». On croirait lire l'œuvre de quelque Père de l'Église, si, par ci par là, ne perçait une note de mélancolie toute païenne. Ailleurs même Sénèque se montre d'un pessimisme déconcertant : « *Prima pars hominis est ipsa virtus, affirme-t-il ; huic committitur inutilis caro, et fluida, et receptandis tantum cibis habilis* » (3). Est-ce dans un réceptacle pareil que cette « virtus » doit revenir après la mort ? Dès lors s'expliquerait que « bien des gens ne voudraient pas rentrer dans ce monde ». Il considère

(1) Fragments dans Philippika VIII. cfr. *Fragments Historicorum Graecorum*. (Firmin-Didot) Paris, 1841, t. 1, p. 289. Un autre fragment se rapportant à notre sujet a été conservé par ENÉE DE GAZA, dans son *Dial. de Animi Immort.* : « ὁ δὲ Ζωροάστρης προλέγει ὡς ἔσται πότε χρόνος, ἐν ᾧ πάντων νεκρῶν ἀνάστασις ἔσται· οὐδὲν ὁ Θεόπομπος ». *Ibid.* — (2) NISARD, *Œuvres complètes de Sénèque*, Paris, Firmin-Didot, 1863, p. 589. — (3) *Epist.* 92, o. c., p. 752.

même parfois le corps comme un mal (1) et il lui semble que le retour se fera plutôt aux principes des choses, aux « elementa » (2), ou même que la vie aboutira à l'anéantissement complet (3).

Cet appel que fait Sénèque aux phénomènes de la nature se retrouve abondamment chez les écrivains chrétiens, mais il ne démontre rien par lui-même, puisque toute solution est nécessairement à chercher dans l'essence de la nature humaine même. A moins que de supposer que cet appel ne fait que déplacer la question et résulte d'une tendance commune à l'homme d'attribuer au monde extérieur ses propres sentiments et convictions.

E. Gilson dit que le déterminisme d'Aristote « supprime manifestement la disposition des événements de ce monde en vue du châtimement des pécheurs et de la gloire des élus. Et c'est pourquoi nous ne voyons jamais Aristote parler du démon ni de la béatitude future. Il y a donc là une triple erreur, à savoir : la méconnaissance de l'exemplarisme, de la providence divine, et de la disposition de ce monde en vue de l'autre » (4). Le prince des philosophes va jusqu'à reprocher à Thalès (c. 624-545) d'avoir admis la réincarnation (5).

Cicéron de son côté non seulement s'oppose à toute idée de résurrection, mais il croit même à l'extinction complète de l'homme : « Voilà l'image de la mort, le sommeil, écrit-il, et vous doutez que la mort nous prive de sentiments, vous qui, tous les jours, expérimentez que le sommeil, qui n'en est que l'image, opère le même effet (6). Cette opinion lui est

(1) *Epist.* 102, o. c., p. 798. — (2) « Nos quoque felices animae, et aeterna sortitae, cum Deo visum erit iterum ista moliri, labentibus cunctis, et ipsae parva ruinae ingentis accessio, in antiqua elementa vertemur ». *Consol. ad Marciam*, o. c., p. 124. — (3) *Ibid.*, n. 19. — (4) E. GILSON, o. c., p. 11. — (5) ARISTOTE, *De Anima*, l. III, c. 6. — (6) « Habes somnum imaginem mortis, eamque quotidie induis. Et dubitas, quin sensus in morte nullus sit, cum ejus simulacro videas esse nullum sensum ». CICÉRON.

sans doute inspirée par sa philosophie sceptique et pessimiste.

On peut en dire autant de Pline le Jeune, qui semble avoir hérité du positivisme matérialiste de son oncle, le naturaliste. Dans une lettre à Tacite il raconte que, fuyant devant l'éruption du Vésuve, il fut « soutenu par cette consolation peu raisonnable, quoique naturelle à l'homme, de croire que tout l'univers périssait avec lui (1) ». Il avait cependant peur des revenants (2).

Même position chez les épicuriens et les stoïciens d'Athènes, qui se moquèrent si bruyamment de saint Paul, lorsqu'il en vint à leur parler de la résurrection future (3).

Virgile admettait la résurrection, influencé par Platon, nous dit saint Augustin (4). Il lui assigne en effet une raison semblable :

« *Scilicet immemores supera ut convexa revisant,
Rureus et incipiunt in corpora velle reverti* (5) ».

Minucius Félix faisait remarquer à ses amis : « ... *philosophos eadem disputare quae dicimus, non quod nos simus eorum vestigia subsecuti, sed quod illi de divinis praedictionibus prophetarum umbram interpolatae veritatis imitati sint* (6) ». Que, si donc les païens démontrèrent la même résurrection que les chrétiens, ce n'est, chez les premiers, qu'une « *veritas interpolata* » assez semblable à la vérité chrétienne pour que l'apologiste ait cru devoir l'expliquer par une révélation partielle : « *umbra* ». Il continue : « *Si etiam conditionem renascendi sapientium clariores, Pythagoras primus et praecipuus Plato, corrupta et dimidiata*

Tusc. quaest., l. I, c. 39 et 41. Nisard, œuvres complètes de Cicéron. Paris, 1859, t. III, p. 645.

(1) LETTRES DE PLINE LE JEUNE, l. VI, let. 20. Trad. franç. par Sacy, t. II, Paris 1773, p. 43. — (2) *O. c.*, l. VII, let. 27, p. 117. — (3) Cfr. *Act.*, XVII, 18 et 32. — (4) S. AUG. *De Civit. Dei*, l. XIII, c. 19. *P. L.* XLI, 392. — (5) VERGILIUS, *Aeneis*, VI, 750 s. — (6) MINUCIUS FÉLIX, *Octavius* XXXIV, edit. Waltsing 1909, p. 37-38.

fide, tradiderunt : nam corporibus dissolutis solas animas volunt et perpetuo manere et in alia nova corpora saepius commearé ».

A tout prendre, et dans son ensemble, il reste peu de chose de la philosophie païenne en faveur d'une preuve rationnelle de la résurrection des corps. De la pensée païenne ne semble se dégager qu'une tendance dans l'âme, mal formulée ou une exigence peu définie (1).

La littérature chrétienne est infiniment plus riche en données. Ce qui n'étonnera pas. Nous devons prendre en considération deux opinions qui s'excluent mutuellement. La première qui nie toute résurrection, et a un fondement philosophique manifestement faux mais saisissable ; l'autre qui affirme. Cette dernière a pour base la croyance au dogme de la résurrection, et se fonde, par conséquent et principalement sur des raisons de foi. Il nous incombe d'en démêler les arguments rationnels, s'il y en a, et de les exposer. Nous le ferons dans les deux paragraphes suivants.

§ 2. LES HÉRÉTIQUES.

Tertullien écrit au livre V *Adversus Marcionem* : « *Semper resurrectio carnis negatur.* » (2) Et non pas d'une manière quelconque, mais avec une véhémence inexplicable, comme en témoigne saint Augustin : « *In nulla ergo re tam vehementer, tam pertinaciter, tam obnixe et contentiose contradicitur fidei christianae, sicut de carnis resurrectione* (3) ». L'immortalité de l'âme est admise et défendue par ces contradicteurs, mais, quand il leur arrive de faire mention de la résurrection « *contradictio eorum talis est, ut dicant fieri*

(1) Pour être complet nous aurions dû parler d'autres peuples païens que ceux mentionnés. Tous ont cru à une résurrection sous des formes bien diverses. Il serait trop long de démêler chez tous l'élément rationnel qui peut s'y trouver. — (2) *P. L.* II, col. 491. — (3) *S. Aug. Ennarratio II in Ps. 88, P. L. XXXVII, col. 1134.*

non posse ut caro ista terrena possit in coelum ascendere(1)». Le saint Docteur, ainsi que Tertullien, pensait sans doute aux hérétiques. Ceux-ci, comme les Gentils, ont nié le dogme chrétien : *Quamvis etiam de hoc*, nous dit Rufin, *non solum a Gentibus sed et ab haereticis fides impugnatur Ecclesiae*(2)». De fait la liste des contradicteurs hérétiques était longue du temps de ces écrivains. La raison ultime de leurs négations se trouve dans les principes faux de leur système philosophique ou théologique : tels nient la résurrection parce qu'ils considèrent la matière, et par suite le corps, comme principe du mal ou comme un élément mauvais dont la béatitude nous délivrera; d'autres, pervertissant le sens des Écritures, pensent que la résurrection est déjà faite, parce qu'ils confondent régénération par le baptême avec résurrection des corps.

Ainsi Josèphe nous dit des Esséniens (2 siècles avant Jésus-Christ)(3) que, d'après ceux-ci, la mort brise les chaînes de la chair, nous délivrant d'une longue servitude (4). Du temps de Notre-Seigneur « les Sadducéens vinrent à Lui, qui nient la résurrection » (5). Il y eut déjà à Corinthe des contradicteurs, contre lesquels saint Paul dut sévir (6). Ce même apôtre nous apprend dans sa 2^e Ép. à Tim. : *Hymenæus et Philetus, quia veritate exciderunt, dicentes resurrectionem esse iam factam, et subverterunt quorundam fidem* (7) ». Enfin, mentionnons aussi pour cette période Simon le magicien, dont saint Épiphane dit qu'il niait la résurrection des corps (8). Cependant, comme pas mal de légendes s'attachent à sa

(1) S. AUG. l. c. — (2) RUFINUS. *Commentarius in Symb. Apost.* 41. P. L. xxi, 105. — (3) SCHÜRER. *Geschichte des Jüdischen Volkes*. Leipzig 1907. Vol II⁴, p. 659. — (4) JOSEPHUS. *De Bell. Jud.* II, 8-11. Cfr. TIXERONT. *Hist. des Dogmes*, Paris 1906, I³, p. 40 « C'était là certainement une doctrine étrangère qui ne leur venait pas du Judaïsme ». — (5) Mt. 22, 23. Cfr. *Act. Apost.*, 23, 8. — (6) I Cor., 15, 12. — (7) II Tim., 2, 18. — (8) IRENAEUS. *Adv. Haer.*, I, 1, 23 3. — S. EPIPHANIUS, *Adv. Haer* I, 1, t. II.

personne, nous devons faire à son sujet une réserve qui s'impose.

Au deuxième siècle pullulent les sectes gnostiques : d'un commun accord elles rejettent la résurrection de la chair, quelles que soient leurs divergences doctrinales sur d'autres vérités. Au témoignage de saint Irénée, Marcion admettait uniquement le salut de l'âme, et encore le restreignait-il à l'âme de ses disciples à lui : « *Corpus autem, videlicet quoniam a terra sit sumptum, impossibile esse participare salutem* (1) ». — « *Carpocrates dicit corpus uti materiale esse malum, solam animam salrificari* (2) ». Basilide « un des principaux chefs de la Gnose (3) » tenait de même « *animae soli esse salutem; corpus enim natura corruptibile existit* » (4). Dans ce même sens parlaient beaucoup d'autres : Cerdon (5), les Ophites (6), Saturnin (7). Apelles, d'abord disciple fidèle de Marcion, fut chassé de la secte, mais en érigea une contre elle : il s'en tint cependant à la doctrine du maître en particulier pour la résurrection : « *Negat enim corporum resurrectionem* » nous dit saint Épiphane (8). Mentionnons encore Marcus (9) et les Carnaïtes (10).

Les Pères ont fait à propos des doctrines hérétiques quelques observations que nous devons prendre en considération. Et tout d'abord il est foncièrement faux que l'âme soit dans le corps comme dans une prison. Bien au contraire :

(1) IRENAEUS, o. c., I, 27, 3. Cfr. pour d'autres hérétiques au temps de saint Irénée, o. c., I, 22, 1 : « Qui quidem resurgunt in carne, licet nolint, ut agnoscant virtutem suscitantis eos a mortuis ». — (2) IRENAEUS, o. c. I, 25-4. Cfr FUNK, *Karpokrates* dans *Kirchenlexikon*, Wetzer et Welte, VII^e col. 196. — (3) BAREILLE, *Basilide*, dans *Dict. Theol. Cath. Vacant* II, col. 465. — (4) IRENAEUS, o. c. I, 24, 5. — (5) TERTULLIANUS, *Praescrpt. Haer.* 51, P. L. II, col. 70. — (6) *Ibid.*, 47, col. 65. — (7) *Ibid.*, 46, col. 62. — (8) S. EPIPHANIUS, *Adv. Haer.*, I, I, t. III, P. G. XLI. — (9) *Ibid.*, col 229. — (10) *Ibid.*, cfr. BAREILLE, *Carnaïtes*, *Dict. Theol. Cath. Vacant*, II, col 1307.

l'âme est dans le corps, comme dans son élément naturel. Tertullien le faisait déjà remarquer : « *Quis enim, écrit-il, non desiderat, dum in carne est, superinduere immortalitatem, et continuare vitam?... (1)* ». C'est là un désir naturel. Saint Grégoire de Nysse le constate d'une manière pratique : « *Videmus omne quoque studium hominum eo spectare, ut in vita permaneamus (2)* ». Saint Méthode d'Olympe considère l'objection comme : *abunde dissoluta ac refutata... qua animae vinculum carnem esse definiebant : etiam illud solutum est, fore ut ideo caro non resurgat, ne si eam resumpserimus, vincti propter eam in regno illo lucis futuri simus (3)* ». Sans doute l'âme est en partie dominée par le corps par suite du péché originel : cela n'exclut cependant pas qu'un état naturel aurait pu, et, par hypothèse, pourrait encore exister, dans lequel les rapports entre l'âme et le corps seraient parfaits. Les hérétiques envisageaient mal ces rapports : ce qui est suite du péché originel, en d'autres mots ce qui est un fait acquis, devenait pour eux nécessité naturelle (4).

Saint Grégoire le Grand nous raconte lui-même une discussion soutenue par lui contre Eutyches, qui niait la résurrection invoquant même dans un libelle le témoignage de saint Paul (I Cor. c. 15) : « *Tu quod seminas non vivificatur nisi prius moriatur...* » Mais au moment de mourir

(1) TERTULLIANUS. *De Resurr. Carnis.*, c. XLII, P. L. II, col. 834. —

(2) GREG. NYS. *De Anima et Resurr.* P. G. XLVI, 14. — (3) METHODIUS OLYMP. *Ex libro de Resurr.* II, P. G., XVIII, 267. Enée de Gaza dit, dans ce même sens : « *Oportebat enim eam, quoniam ad immortalem animae societatem facta sint, immortalitate cujus antea quoque gustum aliquem sive fructum ceperat, aliquando potiri.* » P. G. 659. — (4) Les Pharisiens admettaient la résurrection. C'était chez eux une opinion d'école philosophique (cf. JOSEPHUS, *De Bel. Iud.* II, 8, 14.), mais basée sur la révélation (*Dan.* XII) comme le dit aussi JOSEPHE (cf. *Antiq. Iud.* LXVII, c. I, 3). Les élus auront le loisir de ressusciter. La doctrine pharisienne est pure de toute métempsycose. Cf. SCHÜRER, *Geschichte* II⁴, p. 458, note 25.

l'hérésiarque, tenant sa propre chair, s'écria : « *Confiteor quia omnes in hac carne resurgemus!* (1) ».

Ce court aperçu montre clairement qu'à la base des négations hérétiques se trouve un échafaudage philosophique, dualiste dans la plupart des cas, mais manifestement faux.

(A suivre)

E. SCHILTZ, C. I. C. M.

Professeur de théologie au Séminaire de Ta-Tung-fu, Mongolie.